

Balade de la Mirabelle 2021

REGLEMENT

ARTICLE 1

L'Association des Motards de Tourisme organise les 13,14 et 15 Août 2021, une manche intermédiaire comptant pour le championnat de France de tourisme 2021 intitulée : « **Balade de la Mirabelle** ». Une balade est planifiée en parcours autonome, basée sur le road book distribué au départ le samedi, avec un rassemblement au Simserhof à 13h30.

ARTICLE 2

Ce rassemblement limité à 100 (cent) participants est ouvert aux pilotes et passagers de 2 roues motorisés, de side-cars et de trikes. En s'inscrivant, le conducteur atteste être en possession du permis correspondant à son véhicule et d'avoir assuré le dit véhicule.

ARTICLE 3

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes, notamment dans le respect du code de la route, et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

ARTICLE 4

Seuls les titulaires d'une licence tourisme NTO pour l'année en cours pourront prétendre au classement.

ARTICLE 5

Le pointage des carnets randonneurs se fera à Rodalbe le samedi 14 août à l'issue de la balade.

ARTICLE 6

Les inscriptions devront nous parvenir impérativement d'ici le vendredi 6 août 2021 inclus (pas d'inscription sur place) :
- soit par voie postale à : Patrick Sayou – Les Plains – 71110 BAUGY (06.82.54.44.56)
- soit par mail : sayou.patrick@wanadoo.fr

Les règlements à l'ordre de LAMOTO accompagnant les inscriptions se feront :

- Soit par chèque à l'ordre de LAMOTO
- Soit par virement : IBAN : FR76 1551 9390 6500 0223 4250 173 CMCCIFR2A (préciser dans le libellé le nom + rodalbe)

ARTICLE 7

Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié) ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

ARTICLE 8

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

ARTICLE 9

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2021 et être adressées à la commission Tourisme dans les délais réglementaires accompagnés du règlement.

ARTICLE 10

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve.

L'Association des MOTards de TOURISME est couverte par une police d'assurance responsabilité civile auprès de Gras Savoye par le biais de son affiliation à la FFM.

Visa LAMOTO	Visa Ligue des Pays de la Loire 01/07/2021	Visa FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 09
-------------	---	---





Balade de la Mirabelle 2021

PROGRAMME

Vendredi 13 août

Accueil des participants à 17h00, montage des tentes
Apéritif 19h00
Repas 20h00

Samedi 14 août

Petit déjeuner : de 8h00 à 9h00
Distribution du panier repas : 9h00
Départ de la balade pour le Simserhof
Visite du Simserhof
Retour sur Rodalbe : 17h00
Repas : 20h00

Dimanche 15 août

Petit déjeuner : de 8h00 à 9h00
Balade autour de Rodalbe : 10h00
Déjeuner : 12h00



Balade de la Mirabelle 2021

MENUS

Vendredi soir

Kir
Baeckeoffe
Fromage
Glace
Café
Vin

Samedi midi

Panier repas

Samedi Soir

Assiette de Charcuterie
Pâté Lorrain
Fromage
Gâteau
Café
Vin

Dimanche midi

Kir
Jambon / gratin dauphinois
Fromage
Tarte à la Mirabelle
Café

Petits déjeuner du samedi et du dimanche

Petit déjeuner Lorrain

